



Listen to this article

Ce que nous commémorons

Nous commémorons quatre grands faits :

- 1- La mort de notre Seigneur Jésus comme Agneau Pascal.
- 2-- Notre relation ou participation avec Lui aux souffrances de Christ, à la mort de Christ, en tant que ceux qui suivent Ses traces et prennent part à Sa coupe.
- 3- Nous célébrons accessoirement la grande délivrance prochaine qui suivra de près la Pâque (ou passage, trad.) qui s'effectue au cours de la nuit présente. Cette délivrance intéressera tout d'abord ceux « par-dessus lesquels » on aura passé, les membres de l'Eglise, - le « Petit Troupeau » et la « Grande Multitude », les antitypes de la Sacrificature Royale et de l'armée ou tribu de Lévi. Leur délivrance se produit au matin, au matin de la résurrection, au matin du Millénaire.
- 4- Accessoirement aussi, nous commémorons la grande « fête de mets succulents » qui suivra le « passage par-dessus » l'Eglise et qui aura lieu lorsque les « épargnés », associés avec leur Seigneur dans Son Royaume céleste et formant avec Lui le grand et antitypique Prophète, Sacrificateur, Juge, Médiateur et Roi sur toute la terre, béniront et relèveront la famille humaine par le moyen du mérite du même précieux sang auquel le Seigneur permet maintenant aux «épargnés» de participer, d'une manière sacrificatoire, après que l'imputation de ce mérite les en a rendus dignes.

Ces différents points devraient être gardés à la mémoire, séparés et distincts les uns des autres, si nous voulons retirer la plus grande bénédiction possible de cette cérémonie commémorative.

Regardant à Jésus « Agneau de Dieu », nous voyons Sa pureté : Il était « saint, innocent,

sans tache, séparé des pécheurs». Nous remarquons qu' « Il a été mené comme une brebis à la boucherie; et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, Il n'a point ouvert la bouche » (Actes 8 : 32, Seg). Un seul mot Lui aurait suffi pour résister à ceux qui cherchaient Sa destruction. Il nous affirme que personne ne Lui a pris la vie; Il l'a donnée de Lui-même, volontairement. Il l'a sacrifiée non pour obéir à la Loi du Père, car la Justice ne pouvait exiger un sacrifice, mais pour se conformer à la volonté du Père ; Il déclara en effet : « Je veux faire ta volonté, mon Dieu ! Et ta Loi est au fond de mon coeur. » (Ps. 40 : 9, Seg.) De ce point de vue, le croyant chrétien peut se réjouir grandement de ce que le Rédempteur ne s'épargna pas, mais se donna librement sachant que, dans le dessein Divin, la valeur de Son sacrifice profiterait en premier lieu à Ses disciples et servirait subséquemment à la bénédiction de tout le peuple. Aussi, en participant au pain sans levain rompu, nous commémorons la pureté, l'innocence de Celui qui se donna Lui-même afin d'être, au temps fixé par Dieu, le Prix de Rançon pour tout le genre humain. De ce point de vue, nous comprenons la signification du sang de notre Seigneur; ce sang répandu signifiait que Sa mort était nécessaire pour le rétablissement à la vie, sans infraction à la Loi Divine, de l'humanité condamnée. Nous devrions nous arrêter ici pour apprécier non seulement l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, mais aussi l'amour du Père, qui projeta ce programme, ainsi que la Justice de Dieu illustrée de cette manière et Sa Sagesse, qui a conçu cet arrangement; et la foi saisit la Puissance de Dieu qui se manifestera en fin de compte dans l'entière exécution de tous les glorieux desseins et de toutes les magnifiques promesses que nous commémorons.

Le second point n'est guère moins important pour nous que le premier. La première bénédiction issue du sacrifice du Rédempteur est offerte durant cet Age de l'Évangile à ceux qui ont une « oreille pour entendre » et un coeur pour apprécier cette bénédiction est des plus extraordinaires. Elle vise à accorder une faveur supplémentaire à ceux d'entre le genre humain qui se détournent du péché, qui acceptent par la foi la grâce de Dieu en Christ et qui présentent leurs corps en sacrifice vivant, se consacrant entièrement et faisant voeu de marcher sur les traces de Jésus. A tous ceux-là, durant cet Age de l'Évangile et jusqu'au complètement du nombre choisi, le Rédempteur impute le mérite de Son sacrifice, afin de rendre leurs sacrifices agréables aux yeux de Dieu - afin de leur permettre de souffrir avec Lui dans la chair et d'avoir part avec Lui à l'engendrement de l'Esprit actuellement, et à la naissance sur le plan de l'Esprit au moment de la résurrection. Ainsi, en tant que Ses « membres » glorifiés, ils pourront être associés avec Lui dans Son Royaume Millénaire, lorsqu'Il exercera Sa fonction de « Médiateur entre Dieu et les hommes ». Le mot homme

employé ici inclut tous ceux qui ne sont pas engendrés du saint Esprit, tous ceux donc qui ne doivent pas devenir de Nouvelles Créatures sur le plan spirituel.

Notre participation au pain représente symboliquement la part que nous prenons de la perfection humaine de l'homme Jésus. Nous partageons Ses perfections par la foi et non d'une manière effective. Le Seigneur ne nous rétablit pas à la perfection humaine, mais nous impute simplement Sa justice, Sa perfection qui couvre aux yeux de Dieu les défauts, les imperfections de nos corps de chair que nous avons offerts à Dieu comme sacrifice vivant.

Quand le Rédempteur, en tant que notre grand Avocat, impute à notre offrande le mérite de Son sacrifice, le Père accepte cette offrande et engendre à la nouvelle nature, comme « membre du Corps de Christ », celui qui se sacrifie. Et puisque nous ne sommes pas sur-le-champ rendus parfaits comme Nouvelles Créatures - nous avons toujours un corps mortel -, le Père nous « adopte » en incluant dans Son adoption notre chair justifiée et tous ses intérêts.

C'est seulement à ceux qui ont de cette manière pris leur part du mérite de Christ, et dont le sacrifice a été accepté par Dieu, que s'adresse, conformément à l'Alliance de sacrifice qu'ils ont conclue, l'invitation de boire à la coupe du Seigneur et d'être journallement immergés dans Sa mort.

« Ma coupe », la coupe a de la Nouvelle Alliance »

La coupe ne nous appartient pas; elle appartient au Seigneur. La vie - le sacrifice - symbolisée par le sang n'est pas la nôtre, c'est celle du Rédempteur. Il nous est simplement donné le privilège de boire à cette coupe, de la partager. Le sang de Jésus aurait pu, sans nous être offert en aucune manière, sceller la Nouvelle Alliance qui doit être conclue entre Dieu et Israël et dont le genre humain entier doit bénéficier par l'entremise d'Israël. Le privilège qui nous est offert de participer à la coupe des souffrances et de la mort de Christ ne doit pas par conséquent indiquer que cette coupe était insuffisante, ni que nous pouvons y ajouter quelque chose.

Cette coupe illustre la grâce de Dieu. Savoir que Dieu est disposé à nous accueillir et à nous rendre cohéritiers de notre Seigneur et Sauveur, à condition que nous possédions Son

Esprit. L'Esprit qui opérait en Jésus était un esprit de consécration à l'accomplissement de la volonté du Père, jusque dans ses moindres détails et cela même jusqu'à la mort, Ce même esprit justement doit se trouver en tous ceux que le Père accepte actuellement comme membres de l'Épouse de Christ, du Corps de Christ, de l'Église appelée à la gloire céleste. C'est pour cette raison que le Rédempteur souligna distinctement ce point en déclarant qu'il faudrait, à tous ceux qui s'assiéraient avec Lui sur Son trône, boire à Sa coupe - celle du renoncement à soi-même, du sacrifice de soi-même -, et être immergés dans Sa mort.

C'est exactement ce que nous signale St Paul ; celui-ci déclare que notre Seigneur est le véritable Pain descendu du ciel et nous, nous sommes invités à être des parties de cet Unique Pain qui sera en fin de compte, durant l'Age Millénaire, le Pain de Vie dont se nourrira le monde. Non seulement nous prenons notre part de Christ mais, acceptés par Lui en accord avec le plan du Père, nous devenons membres avec notre Seigneur du Pain agrandi, du Christ composé d'une multitude. C'est pourquoi, comme le suggère St Paul, lorsque nous rompons ensemble ce Pain lors de la Commémoration, nous ne symbolisons pas seulement le Corps rompu de notre Seigneur, mais dans un sens plus large nous symbolisons le rompement de l'Église et notre propre tamponneur, ou mort, en tant que membres de cette Église. «Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion (la commune union ou participation) du Corps de Christ ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul Pain, un seul Corps, car nous participons tous à un seul et même Pain. » - 1 Cor. 10 :16,17 D.

La coupe remplie du fruit de la vigne signifie pour nous la vie sacrifiée de notre Seigneur. Mais en plus elle nous rappelle qu'en devenant les disciples du Maître nous acceptâmes Son invitation de participer à Sa coupe. Pour nous cela veut dire fidélité dans le sacrifice de soi, comme représentants du Seigneur, même jusqu'à la mort. « La coupe de bénédiction que nous bénissons (pour laquelle nous rendons grâces comme à la plus grandiose faveur que l'on puisse imaginer et que Dieu nous a conférée), n'est-elle pas la communion (l'union générale, l'association) du sang de Christ ? » Ne représente-t-elle pas le sacrifice de notre Seigneur et notre participation avec Lui à Son sacrifice, à laquelle nous avons été invités par Lui conformément au Plan préétabli par le Père et dans lequel Dieu nous prévit avec Jésus dès avant la fondation du monde ?

Oh ! quelle profonde signification s'attache, de ce point de vue, à la coupe à laquelle nous avons part ! Oh ! avec quel examen de conscience devrions-nous l'accepter ! Combien il est

évident que cette Coupe de commune participation représente non seulement l'action de se détourner du péché, non seulement la croyance en Jésus, non seulement la préférence du bien au mal, mais principalement la présentation à Dieu des corps des croyants, en sacrifices vivants, des sacrifices considérés comme saints en raison de l'imputation du mérite de Jésus, et acceptés par Dieu qui engendre à la nouvelle nature, comme Nouvelles Créatures, ceux qui souffrent ainsi ! - Rom. 12 : 1.

Rien d'étonnant que l'Apôtre annonce que quiconque participe à la légère, irrévérencieusement, mais en connaissance de cause, à cette chair et à ce sang symboliques, celui-là s'attire une condamnation sur lui-même. C'est de ce sang, considéré de ce point de vue, que l'Apôtre parle en Héb. 10 : 29. Il parle là de ceux qui estiment profane, vulgaire le sang de l'Alliance par lequel ils ont été sanctifiés, de ceux qui outragent l'Esprit de grâce, de faveur, qui nous appelle du haut-appel durant cet Age de l'Évangile. L'Apôtre donne à entendre que pour de tels, Dieu réserverait la Seconde Mort. Ne croyons pas que l'Apôtre veut dire que des membres d'église qui n'ont jamais accompli de consécration réelle à Dieu, qui n'ont jamais compris la véritable grâce de Dieu, le privilège réel leur ayant été offert, que ces membres-là iraient à la Seconde Mort, Le contexte, au contraire, annonce que ceux dont il s'agit sont déjà parvenus à une claire compréhension du sujet; ils ont été « une fois éclairés » ; non seulement ils ont été justifiés par la foi au Sang précieux, pour leur permettre de s'approcher de Dieu, mais, sur le fondement de cette foi justificante, ils sont allés jusqu'à la sanctification, ayant présenté leurs corps en sacrifice vivant. Le texte cité déclare en vérité se rapporter à ceux seuls qui méprisent le sang de l'Alliance (la Coupe que nous commémorons) au moyen duquel ils ont précédemment été sanctifiés par l'engendrement du saint Esprit, lorsqu'au moment de leur consécration ils ont accepté de « boire à la coupe de Christ ».

« **Votre sanctification.** »

Notre sanctification, qui est la volonté de Dieu envers nous et en harmonie avec laquelle se fait le présent appel de l'Évangile, ne s'effectue pas lorsque nous sommes « appelés », ni lorsque nous commençons à nous détourner du péché, ni lorsque nous commençons à entendre la voix de Dieu et à y prêter attention, mais lorsque, sous l'influence de ces bénédictions et miséricordes Divines, nous en arrivons au point de la consécration totale, lorsque nous devenons de vrais disciples du Seigneur, que nous renonçons entièrement à nous-mêmes et effectuons le sacrifice total de tous les droits et privilèges terrestres que

nous pourrions avoir en lieu et place des bénédictions spirituelles, de la nature Divine, du cohéritages avec notre Seigneur dans Son Royaume. Qui mépriserait une faveur pareille ? Qui répudierait le privilège de devenir co-sacrificateur avec le Seigneur ? Qui repousserait « Sa coupe » et le baptême en Sa mort qui seuls rendront possible le privilège de participer à Sa récompense ? Certainement pas celui qui retient toujours l'esprit de l'engendrement et qui, par la foi, apprécie encore les choses qui ne se sont pas vues jusqu'ici : la gloire, l'honneur et l'immortalité. Si donc ceux qui ont une fois goûté le don céleste et eu part au Saint Esprit, qui ont participé aux puissances et aux privilèges de l'âge à venir, viennent à tomber, il est impossible de les renouveler et de les ramener à la repentance.

Nous ne sommes pas capables de lire dans les cœurs. Nous ne pouvons assurément savoir qui est passé au-delà du premier voile et qui ne l'est pas. Nous ne pouvons absolument pas savoir qui a commis le « péché qui mène à la mort » et qui ne l'a pas commis. Nous ne devons pas nous juger les uns les autres. Nous devons plutôt accepter la profession de foi des autres, du moment que leur conduite y répond, qu'elle n'est pas caractérisée par ce que représente symboliquement les épines et les chardons nuisibles. Si, cependant, quelqu'un répudiait « le sang de l'Alliance par lequel il a été sanctifié », s'il prétendait que la participation avec Christ à cette Coupe Commémorative était une participation à quelque chose de commun, d'ordinaire, et non une participation symbolique au grand sacrifice accompli par le Seigneur, cela impliquerait que celui-là a perdu la vision spirituelle, l'appréciation spirituelle de la valeur attachée au privilège d'être un participant de la coupe de Christ, c'est-à-dire du sang de l'alliance, de cette alliance qui doit sous peu être scellée pour Israël et par Israël pour toutes les familles de la terre qui s'accorderont avec ses clauses dont l'établissement est de source Divine.

Certains ont pu déclarer comprendre les choses spirituelles, s'être pleinement consacrés même jusqu'à la mort, et apprécier la participation au rompement de l'Unique Pain, à l'unique coupe de communion avec Christ en Sa mort, sans avoir jamais réellement apprécié ces choses. Ils ont pu ainsi non seulement nous tromper, mais aussi se tromper eux-mêmes.

Rappelons-nous les paroles de notre Seigneur : « Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. » s'il en est qui déclarèrent une fois être sanctifiés, mis à part, devenus des sacrificateurs consacrés comme membres du Corps de Christ, et si ceux-là participèrent à Sa coupe de souffrances et de renoncement à soi-même et ensuite manifestèrent un esprit de sainteté et donnèrent des preuves de développement en eux des fruits et des grâces de l'Esprit, nous

pouvons sans crainte considérer qu'ils ont été des engendrés de l'Esprit, Si par la suite ils ont répudié le sang de l'Alliance et estimé le privilège de participation à la coupe de Christ comme quelque chose de commun, d'ordinaire simplement et non d'exclusif, réservé uniquement aux membres de Christ, et si, actuellement, ils ne manifestent plus les fruits de l'Esprit de Dieu, mais ceux de l'esprit de l'Adversaire, nous pouvons bien craindre pour eux qu'ils aient perdu non seulement la lumière, mais aussi l'Esprit. Nous ne devons pas nous attendre à ce que ceux-là aillent nécessairement jusqu'à s'adonner ouvertement à des actes de violence, à des meurtres, à des vols, etc. S'ils cultivent de nouveau en eux l'esprit de colère, de malice, de haine, d'envie, de dispute, ce que l'Apôtre Paul appelle les oeuvres de la chair et du diable, cela suffirait à prouver qu'ils ont perdu l'Esprit du Seigneur.

Il est vrai qu'il peut arriver à un membre sanctifié du Corps de Christ de tomber dans une faute ou d'agir sous l'impulsion de la colère, mais il ne saurait y avoir en lui de méchanceté, de haine. De plus, si ce membre est surpris dans une faute, il se rendra vite compte de son erreur et non seulement il portera cette faute au Trône de la grâce céleste pour en être pardonné, mais il la réparera et s'excusera encore auprès de ceux qu'il aura lésés, à qui il aura nui. Quiconque donc montre que son esprit est devenu méchant, celui-là donne la preuve qu'il a déjà perdu l'Esprit de Dieu, qu'il est «deux fois mort, déraciné », et qu'il appartient à la famille des épines et des ronces et non à la vigne.

«Les arrhes de notre héritage.»

Au cours de notre service Commémoratif, ne méditant pas seulement sur les souffrances de Jésus, seulement sur les souffrances des membres de Son Corps qui marchent sur Ses traces vers une mort en sacrifice. Au contraire, tirons de notre participation à cette coupe une juste gaieté d'esprit. Jésus s'est réjoui en esprit, lisons-nous, et l'Apôtre exhorte comme suit tous ceux qui boivent à la coupe : « Réjouissez-vous dans le Seigneur ; je le répète, réjouissez-vous ! » La vie du Chrétien n'est pas une vie triste, morose, mais une vie des plus heureuses. Le Chrétien peut se réjouir, même dans la tribulation, « sachant que la tribulation produit la patience, et la patience l'expérience, et l'expérience l'espérance », sachant aussi que « notre légère tribulation d'un moment, opère pour nous, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire » - au-delà du voile (Rom. 5 : 3, 4 ; 2 Car. 4 : 17, D.). Nous prenons part de cette manière à la coupe de souffrances et de joie qui constitue les arrhes de l'héritage que nous recevrons à la Seconde Venue de notre Seigneur, lors de notre rassemblement à Lui, en tant que Ses membres et que ceux qui forment la classe de Son

Epouse. Cette joie d'esprit est nécessaire pour stimuler notre courage et notre zèle dans le service du Seigneur. Notez son action en Saint Paul qui, avec Silas fut à même de chanter des louanges à Dieu en prison, les pieds dans les ceps et le dos lacéré. Il devrait en être de même de tous les véritables disciples de Christ qui marchent dans le chemin étroit. Blessés par toutes sortes d'épines, peints par toutes sortes de flèches bien aiguisées - les paroles amères - lancées contre nous en raison de notre fidélité à Christ, nous pouvons jouir d'une joie ineffable.

La joie du Nouveau Testament

Nous pouvons encore goûter à une joie supplémentaire à mesure que nous parvenons à saisir plus complètement la signification du sang de la Nouvelle Alliance, ou du Nouveau Testament, auquel le Seigneur nous donne l'occasion de participer. Jésus nous impute Son mérite et nous rend ainsi à même de mourir avec Lui. Il fait de cette manière passer à travers nous, Ses membres, le sang de la Nouvelle Alliance. Mais ce mérite n'est offert qu'à ceux qui s'engagent à mourir avec Christ. Et même alors, il ne nous est pas donné, mais simplement imputé ou prêté afin de rendre agréables, dignes, nos sacrifices au moment où le Souverain Sacrificateur, en tant que notre Avocat, les présente et les accepte au nom du Père et nous accorde l'Esprit d'adoption.

Ces droits terrestres, qui appartiennent à notre Seigneur Jésus seul et sont à Sa disposition, doivent aller en vertu de la Nouvelle Alliance à l'Israël naturel (Jér. 31 ; 31). Les Israélites obtiendront miséricorde « à cause de la miséricorde qui vous a été faite ». (Rom. II : 31, Syn.). Nous pouvons donc nous réjouir dans une anticipation éveillée par notre sympathie envers l'Israël naturel des bénédictions qui doivent lui échoir et auxquelles tout le genre humain aura l'occasion de prendre part. Si le rejet des Israélites, au début de cet Age, préparait notre acceptation, combien heureux pouvons-nous être que notre acceptation ne signifie pas pour eux un préjudice éternel mais, au contraire, un profit qu'ils obtiendront de l'oeuvre de bénédiction qu'accompliront les Israélites Spirituels, membres du Souverain Sacrificateur, du Médiateur, et serviteurs pleinement qualifiés de la Nouvelle Alliance (2 Cor. 3 : 6). Ainsi doivent être finalement données aux Israélites les bénédictions et les promesses terrestres que Dieu leur a réservées à l'origine et qui furent typifiées sous l'Alliance de la Loi et sous Moïse, le Médiateur typique, qui fut semblable au Grand Médiateur, autrement dit qui en fut un type, qui fut un type du Grand Médiateur, du Christ de Dieu, dont Jésus est la Tête et dont les saints vainqueurs, Ses fidèles disciples, sont les

membres. - Actes 3 : 22, 21

Apprécions donc de plus en plus cette glorieuse Commémoration, tandis que les années s'écoulent, et voyons dans une mesure sans cesse grandissante l'amour Divin qui s'y trouve exprimé, cet amour qui surpasse tout amour et dont la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur dépassent toute compréhension humaine.

« Célébrons la fête »

Nous exhortons tous les membres du Peuple de Dieu qui acceptent les faits et signification exposés ci-dessus de se rassembler au nom du Maître, en tant que Ses « membres », et de se conformer à l'invitation qu'Il leur adressa en ces termes - « Faites ceci en mémoire de moi », et non, comme le font les Juifs, en mémoire du type ; ainsi que le dit Saint Paul, « toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Cor. 11 : 26, Seg.), jusqu'à ce que, à Sa venue, Il change l'Eglise, qui actuellement est Son Corps d'humiliation, pour en faire Son Corps glorieux dans le sens le plus véridique.

Nous suggérons encore à nos chers frères de se rassembler en petits groupes s'ils le peuvent, et, s'ils ne le peuvent pas, de célébrer néanmoins la Commémoration, seuls avec le Seigneur. Nous n'encourageons pas les grands rassemblements en de telles occasions ; au contraire, que chaque petit groupe, c'est-à-dire chaque petite assemblée se rassemble toute seule comme une organisation du Corps de Christ distincte. « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » - Matt. 18 : 20.

W. T. 4590 - C.T.R. 1910